

ÉTUDIER LE MARCHÉ DU TRAVAIL POUR PRÉPARER LA CONTEXTUALISATION DE LA FORMATION DES CADRES : QUELS BESOINS POUR LA FORMATION EN LANGUES ?

Taieb BENDAKFAL

ENS de Bous-sâada, Algérie

t_bendakfal@yahoo.fr

Résumé : Cet article propose une réflexion sur l'enseignement/ apprentissage des langues en Algérie par rapport aux besoins linguistiques sur le marché du travail. Tout d'abord, nous aborderons la question des langues dans le système éducatif algérien et de la fracture / division linguistique entre les systèmes d'enseignement secondaire et universitaire provoquée par le changement de langue d'enseignement, à laquelle sont particulièrement confrontés les étudiants dans les domaines scientifiques. Enfin, une réflexion sera menée sur les actions et solutions possibles dans le domaine de l'enseignement / apprentissage des langues.

Mots clés : Marché de travail, apprentissage des langues, Besoins langagiers, plurilinguisme, savoir linguistique et disciplinaire, savoir-faire professionnel, intégration.

Abstract: This article proposes a reflection on the teaching / learning of languages in Algeria in relation to the language needs on the labor market. First, we shall talk about the languages in the Algerian educational system and the linguistic fracture/ division between secondary and university educational systems caused by the change in the language of instruction, being faced especially by the students in the scientific fields. Finally, a reflection will be held on possible actions and solutions in the field of language teaching / learning.

Keywords: Labor market, language learning, Language needs, plurilingualism, linguistic and disciplinary knowledge, professional know-how, integration.

Introduction

L'école, l'université et le marché de travail sont les espaces idoines qui contribuent au développement sociétal et au progrès. L'école, par la transmission des fondamentaux, l'université par la construction des savoirs, la formation des cadres bien outillés par des compétences disciplinaires et linguistiques et le marché du travail, lieu de rencontre des employés et des employeurs, par l'exploitation de toutes les ressources pour une bonne compétitivité et productivité. La réflexion que nous comptons mener dans cet article, aura trait à une question du domaine de la formation en langues à l'université et son rapport avec le marché du travail en Algérie. Etat-jeune sortant d'une longue domination



de l'occupation française, l'Algérie a dû, dans les années soixante, adopter une politique économique, sociale et linguistique lui permettant de se développer sur la scène nationale et de s'imposer sur la scène internationale. Pour autant, elle a choisi, à l'époque postindépendance, une politique linguistique de réarabisation du peuple algérien dans le dessein de lui rendre son identité arabo-musulmane confisquée. Cette politique qui tend vers l'homogénéisation de l'État-Nation, sur le plan linguistique, a imposé l'arabe au détriment du français devenant, depuis l'indépendance, une langue étrangère et a marginalisé la langue amazighe qui n'a pas pu obtenir le statut de langue nationale et officielle qu'en janvier 2016. Depuis l'an 2002, la société algérienne connaît une transformation continue, à l'instar des autres sociétés dans le monde, sous l'effet de la technologie et de la mondialisation qui pèsent lourdement sur le paysage socio-économique du pays. Cet état de choses exige, sans aucun doute, de repenser le rôle et la qualité de l'enseignement fondamental et supérieur en fonction des besoins du marché en termes de formation des cadres et des mains d'œuvre hautement qualifiées.

Or, la politique linguistique du pays, qui procède par la «gestion in vitro» (Calvet, 1993, p.111) depuis l'indépendance en faisant abstraction des pratiques langagières réelles, a dégénéré dans le secteur d'enseignement, une situation éducative caractérisée par la discontinuité dans la langue d'enseignement des matières scientifiques, entre le cycle secondaire et celui universitaire en Algérie; ce qu'on pourrait être désigné par «une fracture linguistique» (Massoudi & Benramdane 2013, pp.111-124). A cette fracture linguistique entre ces deux cycles d'enseignement, s'ajoute une seconde problématique qui aura trait à la langue d'acquisition des savoirs disciplinaires, le français, langue étrangère pour les étudiants dans l'enseignement technique et technologique, futurs cadres destinés au marché de travail, sans être outillés le plus souvent par un savoir linguistique dans cette langue de transmission du savoir disciplinaire à l'université. Or, la modernisation de l'économie et le marché du travail exigent que les ressources humaines soient au diapason des niveaux de qualification supérieure qui conditionnent l'efficacité du système industriel et des technologies modernes en perpétuelle évolution.

Par contre, l'université algérienne continue jusqu'aujourd'hui à tourner le dos à cette évidence. Ainsi, les difficultés linguistiques pourraient constituer un handicap majeur aussi bien pour la réussite scolaire que pour l'insertion sociale et professionnelle. Partant et afin de préparer la contextualisation de la formation des cadres, nous nous interrogeons ici sur les langues de construction et de transmission des savoirs à l'université et les besoins du marché de travail en termes de langues.

- a. En quelle (s) langue (s) se construit et fonctionne l'enseignement supérieur notamment l'enseignement scientifique à l'université algérienne ?
- b. Quelles sont les difficultés d'insertion des diplômés sur le marché du travail notamment en termes de langues exigées ?
- c. Donne-t-on aux étudiants en formation universitaire, l'image la plus réaliste possible du monde de travail dans lequel ils s'inséreront à court terme ? Autrement dit, existe-t-il un dynamisme entre le marché du travail et la formation universitaire ?
- d. Langue de construction et de transmission des savoirs disciplinaires à l'université algérienne, le français ne serait-il la clé de voûte de toute la vie professionnelle de l'étudiant qui contribuerait de manière significative à son insertion dans le marché de l'emploi ?
- e. La formation des diplômés à l'université algérienne ne serait-elle pas axée sur une interaction fondée à la fois sur les besoins du marché du travail et l'offre de l'université ? Autrement, le profil de sortie du diplômé ne serait-il pas compatible avec le profil du poste qu'il voudrait décrocher ce qui garantit son insertion sur le marché du travail ?

0.1 Socle théorique

Choisir une posture épistémique et l'explicitier est une condition essentielle pour bien mener son étude et pour une meilleure appréhension possible d'une situation examinée. Au fait, il n'est pas toujours facile de s'abstraire de sa subjectivité notamment quand il s'agit de discuter d'une problématique qui peut recevoir des interprétations de l'ordre de l'affect individuel et à laquelle toute personne se sent concernée, comme dans les questions linguistiques et éducatives. Il se doit, pourtant, d'adopter une position tendant vers l'objectivité et de ramener à une interrogation scientifique des interprétations de l'ordre du vécu social qu'il ne faudrait pas ignorer car elles sont souvent à l'origine des choix faits par les familles pour la scolarisation de leurs enfants, des bacheliers pour les orientations à suivre, etc.

0.2 Cadre méthodologique

Nous situons la problématique de la contextualisation de la formation des cadres dans son contexte, en nous appuyant sur des informations puisées dans des lois et documents sur l'éducation nationale en Algérie. Nous nous servons également d'entretiens semi-directifs avec quatre (4) diplômés recrutés dans différents lieux d'enquêtes (une banque, un hôtel et une agence mobile - Djezzy). Ces lieux d'activités appartiennent à différents secteurs de travail (finance, tourisme et télécommunication).

Notre intérêt va porter, via ces entretiens semi-directifs, sur la formation universitaire de nos enquêtés recrutés et sur leur profil de sortie de l'université. Nous nous intéressons aussi à l'étude des besoins de postes de travail auxquels ces diplômés se présentent (critères de sélection) et au nombre des diplômés

candidats à ces postes de travail ouverts dans ces secteurs par rapport au nombre des diplômés recrutés.

(Voir le schéma *infra*)

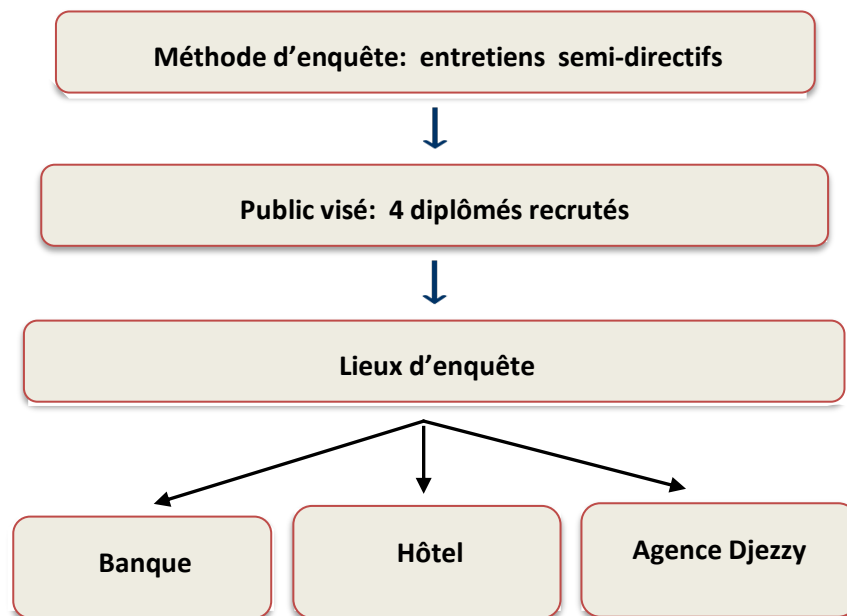


Schéma n°1 : Méthode d'enquête, lieux d'enquête et population-cible

1. Les langues dans le système éducatif algérien

La constitution algérienne de 1963, modifiée en 2008, les chartes et les textes de référence qui introduisent la politique éducative, considèrent l'enseignement comme le facteur de base essentiel à tout changement économique et social. L'ordonnance n° 76-35 du 16 avril 1976 a été le premier texte réglementaire déterminant de l'éducation en Algérie du fait qu'il a introduit « des modifications radicales dans l'organisation de l'enseignement, dans le sens des changements profonds intervenus dans les domaines économiques et sociaux et permis d'asseoir les choix et orientations fondamentaux de l'éducation nationale¹ ». Selon ce texte fondateur de l'école algérienne postindépendance, l'arabe classique est la langue d'enseignement à tous les niveaux et dans toutes les disciplines. Elle est la langue première pour l'apprenant Algérien et la seule langue d'enseignement avant l'introduction du français à partir de la troisième année de l'enseignement primaire, et dont il doit se servir pour l'apprentissage du français « [...] une démarche contrastive qui rapproche la langue étrangère de la langue première pour dégager des équivalences à différents niveaux d'analyse»².

¹ Données mondiales de l'éducation. 7^eEd. 2010/11. ALGERIE. UNESCO. Version révisée en mai 2012, Elaboré par UNESCO-BIE (<http://www.ibe.unesco.org/>).

² Guide du français de la 3^{ème} année primaire, p.13.

Depuis le mois de mai 2000, période de l'installation de la Commission nationale de réforme du système éducatif et le vote pour la réforme de ce système par l'assemblée nationale populaire en avril 2002, une nouvelle représentation de la donne linguistique émerge en donnant lieu à des implications didactiques, entre autres, l'enseignement des langues de manière générale. Traiter de la question de l'enseignement des langues dans le système éducatif algérien suppose, bien évidemment que l'on se réfère à la loi d'orientation n° 08-04 du 23 janvier 2008 qui précise que l'école doit :

- a. Assurer la maîtrise de la langue arabe, en sa qualité de langue nationale et officielle, en tant qu'un instrument d'acquisition du savoir à tous les niveaux d'enseignement, moyen de communication sociale, outil de travail et de production intellectuelle ;
- b. Promouvoir la langue amazighe et étendre son enseignement ;
- c. Permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation...³

Cette loi d'orientation sur l'éducation traduit une politique linguistique basée sur les éléments constants, qui sont appelés «thawabet » dans la constitution algérienne, et qui sont repris comme étant les fondements du système éducatif algérien qui vont structurer la personnalité de l'apprenant en tant que futur citoyen algérien. Dans le cycle secondaire, d'autres langues étrangères seront obligatoires dans la filière « Langues étrangères » : l'allemand, l'espagnol ou l'italien.

Langues	Statut des langues			Langues dans les cycles d'enseignement			Gestion scolaire des langues	
	Langue officielle	Langue nationale	Langue étrangère	Primaire	Moyen	Secondaire	Obligatoire	optionnelle
Arabe	+	+		+	+	+	+	
Tamazight		+		+	+	+		+
Français			+	+	+	+	+	
Anglais			+		+	+	+	
Espagnol			+			+	+	
Allemand			+			+	+	
Italien			+			+	+	

Tableau n°1 Langues, statuts et gestion dans le système éducatif algérien

³ Données mondiales de l'éducation. 7^eEd. 2010/11. ALGERIE. UNESCO. Version révisée en mai 2012, Elaboré par UNESCO-BIE (<http://www.ibe.unesco.org/>).

Selon ce tableau, l'arabe, langue nationale et officielle, est la langue d'enseignement obligatoire dans tous les cycles du cursus scolaire. Le tamazigh, langue nationale mais avec un statut facultatif est une langue à enseigner depuis la quatrième année du cycle primaire à la demande des parents (langue optionnelle). Le français est la première langue étrangère dont l'enseignement est obligatoire depuis la troisième année du cycle primaire et l'anglais est la deuxième langue étrangère, obligatoire depuis la première année du cycle moyen. Ce qui reste pour les autres langues, en l'occurrence, l'allemand, l'espagnol et l'italien, elles se présentent comme la « langue étrangère 3 » dans le système éducatif algérien. La troisième langue étrangère sera enseignée depuis le cycle secondaire. Partant, l'enseignement du primaire jusqu'au secondaire dans l'ensemble des matières est dispensé en arabe dans le contexte éducatif algérien.

2. La langue d'enseignement au secondaire technologique en Algérie.

Dans le système éducatif algérien, l'enseignement secondaire comprend l'enseignement secondaire général et l'enseignement secondaire technologique dont on a affaire ici (voir le tableau ci-après).

Cycle secondaire technologique				langue d'enseignement		
1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année		3 ^{ème} Année		Arabe	Français
Tronc commun «sciences technologique»	Sciences expérimentales		Sciences expérimentales		+	
	Mathématiques		Mathématiques		+	
	Techniques Mathématiques	Génie électronique Génie mécanique Génie civil Génie des procédés	Techniques mathématiques	Génie électronique Génie mécanique Génie civil Génie des procédés	+	
	Gestion-économie		Gestion-économie		+	

Tableau n° 2 : Structuration du cycle secondaire technologique et langue d'enseignement

La durée de ce cycle d'enseignement post-obligatoire est de trois ans. Il est organisé en tronc commun en première année et en plusieurs filières en deuxième et troisième année. Partant, ce premier cycle de l'enseignement post-obligatoire se caractérise généralement par la diversité des parcours de formation permettant la spécialisation progressive dans des différentes filières en fonction des choix et des aptitudes des apprenants. Ce cycle prépare les apprenants à la poursuite d'études ou de formations supérieures. Les savoirs et savoir-faire, dans ce cycle d'enseignement secondaire technologique, sont transmis en langue arabe « l'enseignement est dispensé en langue arabe dans les

établissements publics et privés d'éducation et d'enseignement à tous les niveaux et dans toutes les disciplines»⁴. Or, après avoir obtenu un baccalauréat technique, le bachelier se trouve confronté à un problème linguistique.

3. Le français entre l'enseignement technologique au secondaire et l'enseignement scientifique à l'université en Algérie.

Le Curriculum de français stipule, en termes de finalités de l'enseignement du français dans le secondaire technologique, que l'enseignement du français doit permettre :

- l'acquisition d'un outil de communication permettant aux apprenants d'accéder aux savoirs ;
- la sensibilisation aux technologies modernes de la communication ;
- la familiarisation avec d'autres cultures francophones pour comprendre les dimensions universelles que chaque culture porte en elle ;
- l'ouverture sur le monde pour prendre du recul par rapport à son propre environnement, pour réduire les cloisonnements et installer des attitudes de tolérance et de paix⁵.

En nous appuyant sur ce qui est exprimé ci-dessus en termes d'objectifs assignés à l'apprentissage du français dans le secondaire général et technologique, nous constatons la prise en compte de deux dimensions : la première, universelle est attribuée à l'apprentissage du français en vue de familiariser l'apprenant avec les autres cultures et les nouvelles technologies. La seconde revêt un caractère intellectuel qui consiste à l'usage de cet outil de communication pour accéder aux savoirs et acquérir des connaissances. Cette dernière dimension de l'apprentissage du français au secondaire technologique permet aux apprenants, futurs étudiants, de bénéficier, à la fin du cycle secondaire, d'une maîtrise linguistique suffisante qui leur permettra de réussir leur formation universitaire. Au fait, le français n'est qu'une matière enseignée, dans ce cycle, au même titre que les matières scientifiques et techniques qui sont, enseignées en langue arabe. Au cycle supérieur, le français acquiert un autre statut. Il est la langue d'enseignement des sciences et techniques. A l'université algérienne, les filières scientifiques telles que la médecine, les sciences techniques et autres sciences, sont enseignées en français. La mise en œuvre d'un enseignement de français présenté sous forme de cours de langue pour améliorer les compétences linguistiques de l'étudiant en français et le soutenir dans l'acquisition des savoirs dans sa spécialité scientifique ne donne pas, semble-t-il, de bons résultats. Ainsi, cet état de fait reste problématique pour les étudiants

⁴ Bulletin officiel de l'éducation nationale, Loi d'orientation sur l'éducation nationale n° 08-04 du 23 janvier 2008, Numéro spécial, février 2008, « <http://www.education.gov.dz/wp-content/uploads/2015/02/loi0804Fr.pdf> »

⁵ Commission nationale des programmes, 2007, Curriculum de français pour la 3^{ème} année secondaire, Toutes les filières, p.8



qui se trouvent contraints de poursuivre des études scientifiques complexes dans une langue que très souvent ils ne maîtrisent pas suffisamment.

4. Ce que révèle le terrain d'enquêtes : besoins du marché/Besoins du diplômé

Marché du travail (Secteurs de travail à Bous-sâada)	Besoins du poste (Critères de sélection)	Formation universitaire (spécialités)	Nombre des diplômés recrutés et non recrutés	Profil des diplômés recrutés et non recrutés
Finance (banque) - 02 postes ouverts (Responsable finance) (Technicien comptabilité)	Conditions à satisfaire: -Master 2 sciences juridique et financière -Bac+2 BTS comptabilité et gestion + -Compétences en informatique, arabe et français	1/Bac+4 formation comptable supérieure 2/Master en finance et comptabilité	2 recrutés et 11 repoussés	Les deux recrutés maîtrisent le français et l'outil informatique, -Selon les réponses de nos enquêtés, la non maîtrise du français ou de l'outil informatique est la cause de l'échec des autres candidats.
Tourisme/Hôtellerie (poste: réceptionniste d'hôtel) -01 poste ouvert	Conditions à satisfaire: - Bac+ Compétences en informatique, arabe, français	-Bac+ 1 en informatique + Licence en français 3 ans	Une recrutée et deux repoussés	La recrutée sait manipuler l'ordinateur, maîtrise l'arabe et le français plus que les autres candidats.
Télécommunication (agence Djezzy) (poste: Responsable du management de la performance) - 01 poste ouvert	Conditions à satisfaire: - Master en ménagement ou ingénierat + -Compétences en TIC, Internet, arabe, français et anglais.	-Master en ménagement	Une recrutée et 4 repoussés	Le recruté a une bonne maîtrise de l'outil informatique, des logiciels, l'arabe, le français et parle anglais par rapport aux autres candidats présentés à ce poste.

Tableau n° 3 : Profil des enquêtés/Profil des postes

Comme indiqué dans le tableau, les deux langues (français et anglais) sont les langues requises dans les domaines de finance, du tourisme et de télécommunication). Sur le marché du travail, les postes ainsi ouverts dans les secteurs cités *supra* exigent, selon le besoin du recrutement, un profil du diplômé qui répond au profil du poste que le candidat va occuper. Ainsi, les diplômés qui disposent de compétences linguistiques en ces deux langues l'anglais et surtout le français seront privilégiés aux dépens des autres candidats et seront en effet retenus au concours de recrutement.

Au fait, ces compétences linguistiques dans ces deux langues étrangères s'ajoutent aux compétences disciplinaires théoriques et méthodologiques que tout diplômé doit acquérir pour augmenter ses chances de réussite notamment la maîtrise des TICE. Nos enquêtés pensent que le français est une langue essentielle à apprendre. Elle est, d'un côté, la langue d'enseignement à l'université notamment l'enseignement scientifique, et de l'autre ; la langue la plus demandée au marché du travail. Partant, son apprentissage leur garantit la réussite scolaire et professionnelle et leur devient ainsi une nécessité. Quoiqu'ils pensent que le français n'est pas la langue scientifique par excellence, leur discours sur le français et son apprentissage laisse entendre qu'ils veulent, à tout prix, apprendre cette langue. De ce fait, il faudra repenser la formation des cadres au supérieur, dans une forme d'intégration qui répondra aux besoins du marché du travail en Algérie aussi bien en termes de compétences linguistiques qu'en termes de compétences disciplinaires à travers la mise en œuvre d'une didactique intégrée entre enseignement linguistique et enseignement disciplinaire.

Conclusion

Par cette réflexion, nous estimons qu'il faudrait ne pas attendre encore, mais plutôt agir rapidement face à cette situation de malaise qui caractérise le monde de formation et celui du marché de travail en Algérie. Ainsi, il sera indispensable de changer de regard, de remettre en interaction effective ces deux univers constituant l'espace idoine pour le développement sociétal et le progrès de notre société sur tous les plans, à savoir le monde de formation, l'école et l'université et le monde de travail en adoptant des programmes et des cursus qui seront en adéquation avec les exigences du marché du travail. Ce changement de regard ou de perspective ne sera possible que lorsqu'on pourra repenser la formation des cadres au supérieur, notamment ceux de l'enseignement scientifique, dans une forme d'intégration qui répondra aux besoins du marché travail aussi bien en termes de compétences linguistiques qu'en termes de compétences disciplinaires. En effet, cette forme d'intégration s'avère complexe car elle doit intégrer deux ordres de savoirs, en l'occurrence, les savoirs disciplinaires et les savoirs linguistiques, conditions essentielles pour avoir un bon profil dont tout diplômé espérant avoir un emploi sur le marché du travail doit en disposer.



Références bibliographiques

- AUROUX S. 1998. « Les enjeux de la linguistique de terrain », dans S. Bouquet (dir), *Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui*, Langage n°129.
- BAILLT S. & CIEKANZKI M. 2003. « Enseigner et apprendre deux langues étrangères en un seul cours », In *Le français dans le monde, Recherches et applications*, numéro spécial, Paris : CLE International.
- BLANCHET PH. 2000. *La linguistique de terrain. Méthode et théorie, une approche ethno-sociolinguistique*, PUR : Rennes.
- CALVET L. J. 1993. *La sociolinguistique*, Que sais-je, Paris : PUF.
- CROCHE S. 2006. « La mondialisation des politiques d'enseignement supérieur et de formation professionnelle. La fuite des cerveaux dans un espace désormais ouvert », In *Les Cahiers de l'A.T.M.*, n° 21, BETA, Paris : CNRS.
- GANDGUILLAUME G. 1997. « Le Maghreb confronté à l'islamisme : arabisation et démagogie en Algérie », In *Le monde diplomatique*, Paris
- LABOV W. 1976. *Sociolinguistique*, Paris : Minuit.
- MASSOUDI L. & BENRAMDANE F. 2013. « La fracture linguistique dans l'enseignement scientifique au Maghreb : pour un bilinguisme intégré », In «*Les technolètes au Maghreb: éléments de contextualisation* », Rabatnet : Rabat.
- TALEB IBRAHIM K. 2000. « L'Algérie : Langues, cultures et identité, dans *L'Algérie : histoire, société et culture*, Alger : Éditions Casbah.
- TALEB-IBRAHIMI KH. 1997. « *Les algériens et leur(s) langue(s). Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne* », Alger : Dar El-Hikma, 2^{ème} édition
- STORA B. 2001 « *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance 1962-1988* », Paris : La Découverte.

Édition électronique

Données mondiales de l'éducation. 7^eEd. 2010/11. ALGERIE. UNESCO. Version révisée en mai 2012, Élaboré par UNESCO-BIE (<http://www.ibe.unesco.org/>).

Bulletin officiel de l'éducation nationale, Loi d'orientation sur l'éducation nationale n° 08-04 du 23 janvier 2008, Numéro spécial, février 2008, « <http://www.education.gov.dz/wp-content/uploads/2015/02/loi0804Fr.pdf> »